



CONTRE L'INFLATION

POUR DES AUGMENTATIONS

A l'issue des négociations pour lutter contre la perte de pouvoir d'achat, la direction nous octroie dans sa largesse un «package social» :

RÉJOUISSONS NOUS ...

PRIME «MACRON» DÉGRESSIVE

LA PROMESSE D'UNE AIS à 3.6%
DE LA MASSE SALARIALE EN 2023

L'AUGMENTATION DE LA VALEUR DES TR
DE 1.05 € ET TR POUR TOUS (Y COMPRIS RIE)

UNE AVANCE SUR VOTRE 13^e MOIS

... OU PAS !

MONTANT FAIBLE, VERSÉ UNE SEULE FOIS ET PAS POUR TOUS (40% DES SALARIÉS EXCLUS)

EN MAI 2023, MONTANT FAIBLE, TRÈS INFÉRIEURE À LA BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT, DISTRIBUÉE PAR LES MANAGERS

UNE MESURETTTE SELON NOUS

UNE MESURE EN TROMPE L'ŒIL

QUELLE DÉCEPTION AU REGARD DE NOS RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Nous demandons un partage plus juste, qui rémunère le travail. Nous demandons une mise en correspondance des actes et de la communication. Nous demandons une mesure qui n'exclut personne car la perte de pouvoir d'achat touche tout le monde.

Nous demandons **150 €/ mois maintenant et pour tous :**

UNE AUGMENTATION PLUTÔT QUE DES PRIMES

UNE AUGMENTATION COLLECTIVE
ÉVENTUELLE MODULATION SELON LES REVENUS

UNE ACTION IMMÉDIATE

PARLER EN NUMÉRAIRE,
PLUTÔT QU'EN % CE QUI FAVORISE LES HAUTS SALAIRES

Une revendication chiffrée à 4.8% de la MS d'après les bilans de la société et parfaitement dans les moyens d'ARTELIA qui distribue entre 5% et 7% de la MS chaque année.



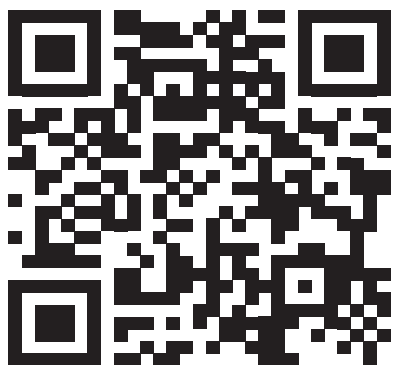
Une question ? Envie de participer à nos permanences ?
Pour nous joindre, rien de plus simple qu'un mail :

lacgt.arteliagroup@cgt.fr



CONTRE LA RÉSIGNATION

JE PASSE À L'ACTION !



Pour envoyer un signal fort à la direction et obtenir des augmentations, chaque voix compte !

Pour VOUS faire entendre, nous vous proposons de remplir le questionnaire accessible en flashant le QRCode ci-après. Entièrement anonyme, ce court sondage (3 questions) nous permettra d'envisager les suites à donner à nos revendications.

N'EN RESTONS PAS LÀ

2019 UNE ANNÉE RECORD

Résultat brut : 24.7 M€ / 4.25%

- AIS = 2.6% de la masse salariale
- PNC = 3.5% de la masse salariale
- Salaire médian : 3 553€
- Total des 10 rémunérations les plus élevées (10+) : 2 035 065 €, soit 16 950 €/mois en moyenne pour 10 personnes

SOLIDARITÉ DES SALARIÉS 2020

26/03 : Accord COVID

- Immédiat (9j après confinement)
- 19j de CP réquisitionnés

Résultat brut : 23.5 M€ / 3.7%

- AIS = 2.4% MS en Novembre, sans rétroactivité
- PNC = 2.1% MS, en Juin
- PC versées en Juin
- Salaire médian : 3 606€
- 10+ : 2 500 881 €, soit 20 881 €/mois moyen pour 10 personnes. Augmentation de 23% par rapport à 2019, en pleine crise !

*AIS : Augmentation Individuelles de Salaires

*PNC : Primes Non Contractuelles

*PC : Primes Contractuelles

*MS : Masse salariale

Valeurs exprimées en % de la masse salariale et distribuées par les managers (hors PC).

2021 RÉTABLISSEMENT RAPIDE

Résultat brut : 37.8 M€ / 5%

- AIS = 3.2% de la masse salariale
- PNC = 4% de la masse salariale
- Salaire médian : 3 669€
- Total des 10 rémunérations les plus élevées (10+) : 2 348 464 €, soit 20 321 €/mois en moyenne pour 10 personnes (1.5% de la MS)

ANNÉE EXCEPTIONNELLE 2022

Résultat brut : >6%

- PNC : promesse à 4%, comme 2021
- AIS : promesse à 3,6%
- Salaire médian : Non communiqué
- 10+ : Non communiqué



<https://artelia.reference-syndicale.fr>

Analyses, comptes rendus de négociations et d'instances.
Possibilité de s'inscrire à notre newsletter.

